

# TERRITOIRES

SOMMAIRE

- 2-3 • **INFRASTRUCTURES** : aménagement des **espaces portuaires** de Portbail, Barneville-Carteret et Granville, avec Jean Morin, premier vice-président, délégué aux infrastructures et à l'environnement
- **SOLIDARITÉS** : les **projets territoriaux de cohésion**, avec focus sur le Val de Vire
- **MÉMENTO**

- 4 • **JEUNESSE** : le **conseil départemental des jeunes**, avec Christine Lebacheley, vice-présidente déléguée à l'éducation et la jeunesse, et Carine Mahieu, conseillère départementale en charge de la jeunesse
- **ATTRACTIVITÉ** : **nouveautés de Latitude Manche**, avec Claude Tarin, maire de Lessay
- **VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS**



## ÉDITO

### L'ENGAGEMENT CITOYEN NOUS FAIT AVANCER

Septembre, la rentrée est déjà derrière nous. Chacun, selon son mandat, est passé dans les écoles, les collèges, les lycées, a rencontré les classes, les équipes pédagogiques, pour s'assurer du bon fonctionnement des établissements, après les chantiers et travaux menés cet été. Un passage nécessaire pour permettre l'accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles.

Une jeunesse qui d'ailleurs sera à l'honneur cette année, avec la mise en place du conseil départemental des jeunes, que vous pourrez découvrir dans cette lettre-info.

Cette pédagogie de la citoyenneté sur laquelle nous devons miser chaque jour.

Cette jeunesse manchoise qui, dans les années à venir, sera appelée à prendre le relais de nos conseils municipaux.

Cet éveil à la citoyenneté auquel était attaché notre ami Bernard Tréhet, dans les fonctions d'enseignement qu'il a occupées tout au long de son parcours professionnel.

Nombre d'entre vous ont été amenés à le côtoyer durant ses différents mandats. Il a été un maire actif, innovant et bienveillant pour la commune de Brécey, pendant près de 30 ans. Il était également vice-président de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel - Normandie et vice-président du conseil départemental délégué aux affaires sociales.

À lui seul, il résumait cette idée par laquelle l'engagement citoyen nous fait avancer, les uns et les autres, fait gagner les territoires, accompagne les habitants, dans le quotidien, dans la proximité.

Il nous manque déjà.

Marc LEFÈVRE  
président du conseil départemental de la Manche



Réunion de mi-mandat à Valognes, le 14 juin

## BILAN ET PERSPECTIVES

À mi-parcours de son mandat, le conseil départemental a présenté aux territoires un point d'étape des actions mises en œuvre au service des Manchois, dans le cadre de ses orientations stratégiques.

« Nous avons six ans pour exécuter notre feuille de route. Six ans pour faire de la Manche un territoire audacieux et ambitieux, dans la lignée de ce qui a déjà été entrepris hier. Nous promettons beaucoup de choses, mais après il faut les réaliser. Je viens rendre compte de nos engagements et de leurs suites. », a déclaré le président Marc Lefèvre, lors des trois réunions locales auxquelles il avait convié les maires et leurs adjoints, en juin, à Valognes, Romagny et Coutances.

### POINT ET ÉVALUATION

Une démarche qu'il a souhaitée innovante, pour aller avec son équipe à la rencontre des élus des territoires et être à leur écoute. Il s'agissait à la fois de leur donner la mesure de ce qu'a accompli le Département ces trois dernières années et de s'assurer que cela répondait bien à leurs attentes, pour préparer au mieux les trois prochaines. « Nous avons besoin des réflexions et des perceptions des élus de terrain pour alimenter les nôtres. »

### COLLECTIVITÉ DE PROXIMITÉ

Tables rondes et débats ont rythmé ces temps forts, sur des thèmes emblématiques de l'action départementale, comme " la Manche tout au long de la vie ", " valoriser la Manche, ses ressources, ses filières ", " sport et culture, vecteurs de cohésion sociale dans la Manche ", etc. S'il ne pouvait être exhaustif, ce " bilan provisoire " a permis aux élus départementaux de rappeler l'amplitude de l'engagement d'une collectivité de proximité, au service des communes et de leurs habitants.

## EXTRAITS

« Le Département a mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017 une **politique territoriale adaptée**, avec sa 4<sup>e</sup> génération de contrats de territoire destinés aux intercommunalités et aux 5 communes urbaines de la Manche. Nous avons également créé des contrats de pôle de services adaptés aux 65 bourgs-centres, et un fonds d'investissement rural destiné aux 400 communes rurales de la Manche. »

JEAN MORIN, premier vice-président,  
délégué aux infrastructures et à l'environnement

« Pour permettre aux personnes âgées et handicapées qui le souhaitent de rester chez elles le plus longtemps possible dans de bonnes conditions, le Département a impulsé la création d'une plateforme de collecte, réparation et réemploi de matériels adaptés : **Ecoreso Autonomie la Manche**, avec accompagnement des usagers. Il est le premier à proposer cette structure unique en France, de par son mode de gouvernance innovant (SCIC) et son modèle autour de l'économie circulaire, sociale et solidaire. »

SYLVIE GÂTÉ, conseillère départementale  
en charge des personnes handicapées

« L'offre médicale doit aussi évoluer sur nos territoires. C'est dans ce sens que nous réfléchissons avec les professionnels de santé au développement des télé-consultations ou des délégations de soin. Ceci est un véritable enjeu de territoire et de cohésion sociale ! Une expérimentation a déjà été lancée à ce sujet dans le Sud-Manche, à Saint-Georges-de-Rouelley. »

MARTINE LEMOINE, conseillère départementale  
en charge de la démographie médicale

« Une plateforme en ligne a été mise en place : **Marchés publics simplifiés**. En 2016, 65 % des marchés publics ont été attribués à des entreprises de la Manche. Le but est d'augmenter ce pourcentage en accompagnant nos TPE et PME et en leur facilitant l'accès à la commande publique. »

FRANÇOIS BRIÈRE, vice-président  
délégué à l'administration et aux ressources

« Pour favoriser la connaissance et la reconnaissance de leur patrimoine par les Manchois, il y a un peu plus d'un an, nous avons fait des archives départementales une grande **Maison de l'Histoire**. Cette nouvelle identité plus attractive permet une meilleure appréhension des missions et des actions des Archives par les habitants. »

ADÈLE HOMMET-LELIÈVRE, conseillère départementale  
en charge de la lecture publique



De nombreux élus étaient présents pour l'inauguration du port de Portbail, le 30 juin.



Avec ses trois bassins, le port de Granville est un espace de vie et d'activités qui doit ne faire qu'un avec la cité.

## INFRASTRUCTURES

### PLAN NAUTISME 2017-2021

Le Département a prévu de conforter le développement des infrastructures portuaires de la Manche. Un chantier conséquent s'est achevé en juin à Portbail, et d'autres se profilent à Barneville-Carteret et Granville.

#### ▶ PORTBAIL

##### → Objet

Travaux pour améliorer le service et les conditions d'accueil des plaisanciers et visiteurs : désensablement (43 000 m<sup>3</sup>), reprofilage du fond du port, aménagement de deux nouveaux pontons et catways\*, portant sa capacité d'accueil à 315 places, et des terre-pleins de la promenade piétonne ; réfection d'une cale de grande largeur et réalisation d'un parking aménagé et stabilisé le long du port, en étroite collaboration avec la ville de Portbail

\* Petit appontement flottant perpendiculaire à un ponton

##### → Gestionnaire

La société publique locale (SPL) d'exploitation portuaire de la Manche (*cf encart*), par délégation de service public attribuée par le Département en 2013, pour 30 ans

##### → Montant des travaux

1,3 M€

##### → Calendrier

Fin de chantier inaugurée le 30 juin 2018

Créée par le Département en 2012, la SPL coordonne le pilotage des actions de développement des infrastructures portuaires, de mise en place de nouveaux services aux plaisanciers et de promotion commerciale des bassins de navigation du littoral manchois.

#### ▶ BARNEVILLE-CARTERET

##### → Objet

Mise en eau du chenal et transformation de la zone d'échouage en bassin à flot, en vue d'étendre les capacités d'accueil des plaisanciers (de 320 à 770 bateaux), en quantité et qualité, de procurer un meilleur abri aux navires de pêche lors des tempêtes et de pouvoir accueillir des unités de prestige

##### → Maître d'ouvrage

Département

##### → Montant des travaux

Estimé à 7 M€

##### → Calendrier

Enquête publique cet automne ; début des travaux fin 2019 - début 2020

#### ▶ GRANVILLE

##### → Objet

Aménagement du port de pêche, valorisation des espaces portuaires par la construction d'établissements de tourisme, loisirs, commerces et services, sur des terrains libérés des concessions actuelles en 2019 puis 2023, puis extension du port de plaisance

##### → Chiffres

3 000 m<sup>2</sup> de surface de pêche à quai et 1 000 m<sup>2</sup> couverts, 300 m de quais et 650 m de pontons accostables dans le bassin à flot ; extension du terre-plein de la zone technique du chantier naval à 1,7 ha et chantier couvert de 1 100 m<sup>2</sup> ; aménagement des espaces portuaires sur 31 300 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher (contre 14 000 actuellement) sur trois niveaux ; augmentation de 687 à 1 243 places de stationnement sur le port ; extension du port de plaisance pour augmenter sa capacité de 470 places (soit 1 470 au total)

##### → Lauréat

Groupe Obéron Expansion (société ECBL, studios d'architectes Ory & associés et Aerts & Planas, Soderec, Charier TP)

##### → Montant des travaux

Estimé à 100 M€

##### → Calendrier

Signature du protocole d'accord du Département avec le groupement lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) le 15 juin 2018 ; aménagement du port de pêche en 2019 et du terre-plein plateau technique en 2020 ; début potentiel des travaux de l'AMI en 2021



Perspective d'aménagement du port de Granville



#### VU PAR...



##### Jean MORIN

premier vice-président, délégué aux infrastructures et à l'environnement, président de la SPL Ports de la Manche

#### Créer un lien ville-port et au-delà

« Granville est emblématique pour la Manche. C'est le premier port de plaisance sur notre côte ouest, le premier port coquillier de France, ainsi qu'en transport de passagers vers les îles Chausey, Guernesey et Jersey. Avec ce programme de développement du port dans son ensemble, on est aux prémices des aménagements portuaires.

Nous allons commencer par celui du port de pêche, puis étendre le terre-plein à l'ouest de l'avant-port. L'objectif est de préserver des espaces suffisants pour la pêche, les professionnels de plaisance, leurs activités de réparation navale, d'accastillage, de carénage, de préserver l'accès à la gare maritime et les stationnements pour les bateaux à passagers, les surfaces techniques, l'espace portuaire réservé aux vieux gréements, le stockage et l'entretien des appareils\* de navire.

Ensuite, viendra la valorisation des autres espaces (*cf perspective ci-dessous*). Pour le moment, il ne s'agit que d'un concept. Et je tiens à préciser que l'extension du port de plaisance du Hével se fera dans la continuité de l'AMI, il n'y aura pas de rupture. Il faut avant tout valoriser ce port, en avoir une autre image et créer véritablement un lien ville-port.

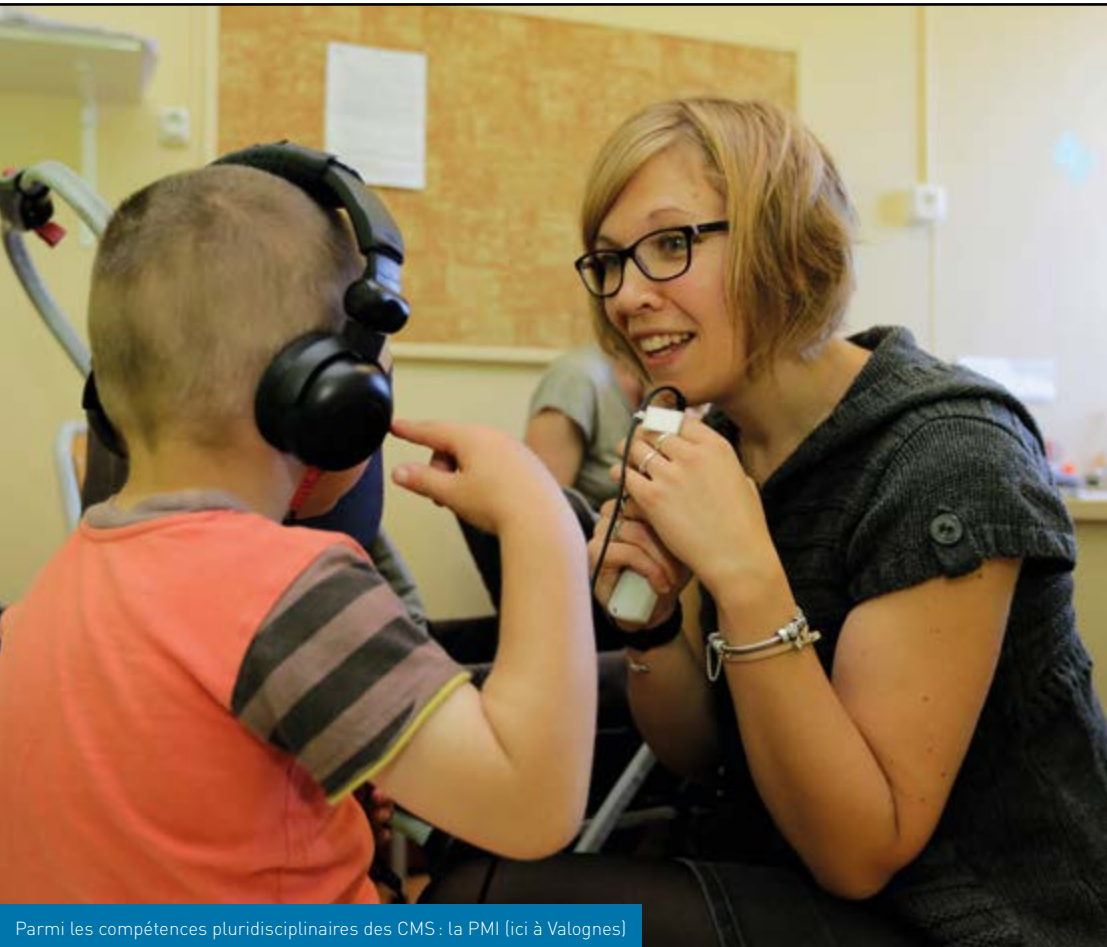
\* ensemble des appareils de manœuvre

#### Amener les plaisanciers dans les terres

Ce lien est au cœur du projet européen Odyssea, que nous menons dans le cadre du Plan nautisme, dont nous reprenons les grands axes en les poussant encore un peu plus. Il s'agit de faire en sorte que les plaisanciers qui arrivent dans un port de la Manche aillent vers la ville (et qu'elle vienne au port aussi), pour que les commerces bénéficient de la présence de ces visiteurs et leur proposent un certain niveau de prestations, de l'avitaillement à bord par exemple.

Nous voulons aussi leur apporter des services de haut niveau (Wifi, accueil, location de minibus, nouvelles mobilités douces et de transition énergétique...) et les amener vers la zone rétro-littorale, à l'intérieur des terres. Toute une démarche va se mettre en place, par la signalétique touristique routière, la mise à disposition dans les offices de tourisme de tablettes ou de téléchargement de circuits intérieurs, pour découvrir notre artisanat, nos sites environnementaux, etc.

Odyssea est pour le moment expérimenté dans le Val de Saire, mais on ambitionne de travailler rapidement sur d'autres ports. Ce sont des entrées de territoire, de belles opportunités de découvrir les richesses de la Manche. »



Le centre médico-social de Saint-Lô, siège du territoire de solidarité du Val de Vire



## FOCUS SUR

### LE PTC DU VAL DE VIRE

#### LE TERRITOIRE

5 cantons (Saint-Lô 1, Saint-Lô 2, Pont-Hébert, Condé-sur-Vire, Villedieu-les-Poêles-Rouffigny); 2 EPCI (Saint-Lô Agglo et Villedieu Intercom); 66 communes et communes nouvelles; 80 000 habitants (1/6 de la population manchoise)

Un maillage dense : 1 pôle de centralité ; 2 pôles intermédiaires ; 10 pôles de proximité

À partir d'un diagnostic des ressources, manques et opportunités du territoire, de l'identification des problématiques rencontrées par la population et dans son exercice professionnel, l'équipe pluridisciplinaire du Val de Vire a dégagé des pistes de réflexion sur les priorités d'adaptation et de développement de son offre de services. Démarche qu'elle a consolidée par des rencontres avec une dizaine d'élus locaux et une vingtaine de représentants d'institutions et d'associations partenaires, qui ont exprimé leurs préoccupations au regard du développement social du territoire.

#### 3 ENJEUX PRIORITAIRES ET PLANS D'ACTIONS SUR 3 ANS ONT AINSI PU ÊTRE DÉFINIS, DANS UNE LOGIQUE DE PERFORMANCE :

##### Enjeu n°1

**Ancrer le territoire dans une approche globale de la population et des ressources locales**

Construction des équipes pluridisciplinaires et complémentarité des interventions; nouveaux supports de communication adaptés et ciblés; territoire de solidarité plus convivial et adapté aux besoins des usagers

► Exemples d'actions au sein du centre médico-social (CMS) :

Offrir au public un accès à ses droits sociaux grâce à des outils numériques; créer des outils de communication à destination des populations allophones\*; trouver de nouveaux lieux d'accueil neutres parents-enfants pour les droits de visite; accueillir des expositions ou conférences; aménager le patio pour le rendre agréable pour les usagers et les professionnels...

\* de langue maternelle étrangère.

##### Enjeu n°2

**Inscrire durablement le territoire dans les réseaux d'acteurs de proximité**

Déploiement de l'information sur l'accès aux droits sociaux auprès des accueils en territoire; développement des réseaux partenariaux et coopérations

► Exemples d'actions sur le territoire :

Participer à l'information des établissements scolaires, accueils périscolaires et de loisirs de Saint-Lô Agglo en matière de protection de l'enfance; développer les relations avec les acteurs de santé; poursuivre l'investissement dans le réseau d'échange et d'aide aux jeunes; consolider et enrichir le réseau gérontologique piloté par le territoire de solidarité; faciliter l'accompagnement en réseau de la population étrangère primo-arrivante...

##### Enjeu n°3

**S'appuyer sur les ressources et compétences des habitants pour renforcer la logique préventive des interventions du territoire**

Implication des usagers; renforcement des capacités parentales des familles; croisement des expertises professionnelles et bénévoles

► Exemples d'actions :

Participer à des actions de soutien à la parentalité sur le territoire de solidarité; améliorer la mobilisation des réseaux bénévoles, notamment d'hyperproximité pour lutter contre l'isolement des personnes en perte d'autonomie, et coordonner leur intervention dans l'accompagnement des mineurs non accompagnés en référence éducative du territoire; co-animer le projet d'épicerie sociale et solidaire...

## SOLIDARITÉS

# PROJET TERRITORIAL DE COHÉSION

## UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE AU SERVICE DE LA POPULATION

**Le Département met en œuvre des actions collectives et préventives, ajustées à chacun de ses neuf territoires de solidarité. Concertées et coordonnées avec les forces vives, elles doivent favoriser le "bien vivre" de tous les habitants.**

Le Département a pour mission fondamentale de garantir l'équilibre des territoires par une politique d'égal accès aux services, quel que soit le lieu de vie. Chef de file de l'action sociale, il a souhaité croiser cette stratégie avec les réalités locales, en développant un projet territorial de cohésion (PTC) sur chacun de ses neuf territoires de solidarité. Ce plan d'actions triennal, déployé jusqu'en 2019, doit faire le lien entre les besoins des habitants, les missions et programmes départementaux, les actions collectives locales et les interventions de l'ensemble des partenaires.

Nous voulons ainsi maintenir et encourager une dynamique territoriale, en structurant et en formalisant un projet opérationnel pour chaque équipe de territoire, par un écrit qui permette la circulation des connaissances. Ceci dans une recherche de complémentarité, de mutualisation et d'interaction avec les divers acteurs locaux, au service de la population, en mobilisant les équipes sociales et médico-sociales.

#### Une référence pour tous

Chaque projet est piloté par le responsable de territoire de solidarité et son équipe, et requiert la participation de tous : agents du territoire, directions "métiers" de la collectivité, communes, EPCI, ressources locales, partenaires, habitants...

Il s'agit de passer d'une logique de l'action sociale individuelle à collective, pour évoluer d'une approche réparatrice à préventive, en travaillant sur l'environnement de vie des personnes. Le Département souhaite faire du PTC une référence pour tous, pour partager du sens et des priorités d'actions, et mieux articuler les différentes politiques publiques. C'est aussi pourquoi il a intégré un volet "cohésion sociale" à sa politique contractuelle avec les EPCI, en priorisant la capacité pour le jeune d'être acteur de son propre parcours, le développement de la prévention par le lien social (notamment contre l'isolement des personnes âgées) et l'accompagnement à la parentalité (la famille étant le socle de toute prévention).

#### RAPPEL

**Les neuf territoires de solidarité** du Département sont Cherbourg-Val de Saire, Cherbourg-Hague, le Valognais, les Marais du Cotentin, le Coutançais, le Val de Vire, le Granvillais, la Baie du Mont-Saint-Michel et le Mortainais.

**Leurs professionnels** exercent des missions essentielles à la cohésion sociale de leur périmètre : protection maternelle et infantile (PMI), aide sociale à l'enfance (ASE), autonomie des personnes âgées et handicapées, protection des personnes vulnérables, accompagnement social et insertion.

► [conseil-departemental.manche.fr](http://conseil-departemental.manche.fr)

## MÉMENTO

### SPOT 50

Le chéquier de réductions loisirs du conseil départemental pour les 11-15 ans a bénéficié à plus de 9200 jeunes la saison dernière. Valable jusqu'au 30 juin 2019 pour la nouvelle année scolaire, il doit être commandé avant le 5 novembre.

► [Infos et inscriptions sur t-jeune.manche.fr](http://Infos et inscriptions sur t-jeune.manche.fr)



### 0 PHYTO

Le Département a ouvert en juin, au Pavillon des énergies (Le Désert), un espace de démonstration des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts. Créé en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la FREDON pour guider les collectivités et le grand public, il propose aux communes des visites commentées et journées d'échanges techniques.

► [Infos sur planete.manche.fr](http://Infos sur planete.manche.fr)

### FRELON ASIATIQUE

Face à la hausse du nombre de nids recensés en 2017 (1450), plus de 80 % des collectivités manchoises sont déjà engagées dans le programme départemental de lutte collective contre le frelon asiatique, soutenu par le Département (dispositif FDGDON). Octobre est le mois où la densité de signalement de ces nuisibles est la plus forte.

► [Infos sur frelonasiatique50.fr](http://Infos sur frelonasiatique50.fr)





Le visuel de communication destiné aux jeunes.

## JEUNESSE

## LA PAROLE AUX JEUNES!

Dès la fin de l'année, un conseil départemental des jeunes (CDJ) va s'installer dans le paysage politique local.

## QUESTIONS À...



**Christine  
LEBACHELEY**  
vice-présidente déléguée à  
l'éducation et à la jeunesse

► Pourquoi mettre en place cette nouvelle instance de démocratie participative ?

« À travers la création du CDJ, au cœur de nos orientations stratégiques, nous voulons favoriser l'engagement des jeunes, contribuer à les préparer à exercer pleinement, demain, leur rôle de citoyens. Ce sera une expérience démocratique très concrète pour les impliquer dans la vie de leur territoire.

Pour la première fois, nous travaillerons en direct avec les jeunes. Il nous apparaît essentiel de savoir ce qu'ils pensent, de leur donner la parole. Au sein de quatre grandes commissions très éclectiques, ce sera vraiment à eux de mener le CDJ. À noter que les jeunes déjà membres de conseils municipaux pourront bien sûr aussi candidater.

Parce qu'elle se veut enfin inclusive, cette initiative est novatrice. Tous les élèves de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> des collèges publics et privés sont invités à participer, mais aussi ceux de 4<sup>e</sup> en MFR ainsi que les jeunes en établissement spécialisé\*.

► Quelle interaction y aura-t-il entre jeunes et élus ?

Avec Carine Mahieu et Adèle Hommet-Lelièvre, qui font partie du comité de pilotage, nous souhaitons vraiment mobiliser nos collègues. S'ils devront notamment promouvoir le dispositif lors des premiers conseils d'administration des collèges en octobre, nous voulons aussi qu'ils deviennent les "tuteurs" des jeunes conseillers. Il faudra qu'ils jouent le jeu ! Pour que ce soit interactif, ce lien fort entre jeunes, élus et administration est absolument nécessaire. Les élus locaux seront dans la boucle également. Sur des temps forts comme des cérémonies officielles, ils devront par exemple penser à inviter les jeunes, qui pourront être dotés d'un signe distinctif aux couleurs du CDJ, pour être "officiellement" identifiés. Il est important de souligner que ces jeunes représenteront bien leur territoire, et non leur collège. »

\* IME (institut médico-éducatif), IEM (institut d'éducation motrice) et ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique).



**Carine  
MAHIEU**  
conseillère départementale  
en charge de la jeunesse

► Concrètement, comment va s'organiser le CDJ ? Sur quoi les jeunes vont-ils travailler ?

« Nous prévoyons d'accueillir 70 jeunes conseillers (maximum), sur la base du volontariat : ils doivent déposer un dossier de candidature sur [manche.fr](http://manche.fr) (toutes les modalités y sont expliquées). S'ils sont sélectionnés, au regard de leur motivation et de la qualité du projet qu'ils auront soumis, leur mandat s'étendra sur deux années scolaires. La première servira à découvrir l'institution et à réfléchir sur les thèmes qu'ils auront choisis, au sein de quatre commissions : "entreprendre et travailler", "bien vivre ensemble", "un monde numérique", "environnement et biodiversité".

À eux ensuite, encadrés par des animateurs du conseil départemental, de prendre à bras-le-corps ces sujets ! À raison de trois sessions plénières par an, ils se réuniront un mercredi par mois, de janvier à mai, puis d'octobre à décembre, en dehors des vacances scolaires. Les séances se dérouleront à la Maison du Département, à Saint-Lô, mais aussi dans d'autres locaux de la collectivité, en fonction des projets portés, qu'ils devront mener à bien sur l'ensemble du territoire de la Manche.

Côté pratique, le Département prendra en charge tous les déplacements des jeunes pour se rendre en session ou en commission de travail - aucun frais à engager ni logistique à imaginer pour les parents ! »

► LES DATES À RETENIR EN 2018

- Du 5 au 23 novembre : transmission au conseil départemental des dossiers de candidature, via [manche.fr](http://manche.fr)
- 29 novembre : désignation des jeunes conseillers (courrier officiel aux parents, établissements et élus locaux)
- 19 décembre : séance plénière d'installation, à Saint-Lô (MDD)

► CONTACT : Direction des collèges, de la jeunesse et des sports,  
Christelle Faggi, référente CDJ : 02 33 05 95 73 - [christelle.faggi@manche.fr](mailto:christelle.faggi@manche.fr)



Parmi les ambassadeurs du département, ses producteurs seront de nouveau à l'honneur à Paris, du 6 au 16 décembre, dans la boutique éphémère de la Manche.

## ATTRACTIVITÉ

LA MANCHE,  
NOTRE ART DE VIVRE À TOUS!

Qu'ils y agissent au quotidien ou simplement qu'ils y vivent, montrer et démontrer ce que sont nos territoires est l'affaire de tous les Manchois.

Elle agit de l'intérieur pour se voir à l'extérieur, mais loin d'être cosmétique, c'est en profondeur qu'elle opère et le visage de tout un département qu'elle s'emploie à magnifier. La démarche d'attractivité de la Manche s'appuie sur les femmes et les hommes qui font son ADN, des ambassadeurs qui œuvrent sur ses territoires et connaissent bien ses richesses, ses valeurs, et la multitude de points de vue pouvant s'y poser. Ils sont déjà plus de 280 acteurs locaux à adhérer à l'agence Latitude Manche : communes, EPCI, artisans, entreprises, établissements publics de santé, chambres consulaires, organismes régionaux, associations, fédérations, groupements ou syndicats professionnels... Pour valoriser des atouts, un cadre de vie et des opportunités qui leur sont familiers.

## AVEC ET POUR LES HABITANTS

Pour favoriser la venue de nouveaux habitants, Latitude Manche va déployer un outil de gestion de la relation contact (GRC), qu'elle mettra à disposition des EPCI. Il s'agit d'assurer un suivi régulier de chaque personne identifiée comme souhaitant venir vivre dans la Manche, du premier contact à son installation définitive. Les utilisateurs, issus de structures publiques du département, pourront accéder à une base de données unique de ces prospects offrant une vision globale de chaque parcours, mettre en place un cycle relationnel personnalisé et valoriser leur territoire à travers des actions marketing ciblées. Et à ceux qui vivent déjà dans la Manche et veulent la promouvoir, une adhésion individuelle est désormais proposée.

► Plus d'infos sur [maviedanslamanche.fr](http://maviedanslamanche.fr)



**VU PAR...**  
**Claude TARIN**  
maire de Lessay,  
adhérent de Latitude Manche

## Faire valoir son potentiel

« Le conseil départemental est notre collectivité de proximité, c'était évident pour nous d'adhérer à l'agence Latitude Manche et de contribuer à l'attractivité de notre département. Lessay a quelques atouts qui dépassent largement les frontières communales : sa foire millénaire et son festival de l'élevage, vitrine de notre agriculture ; les Heures musicales, aux artistes connus internationalement ; le Rallycross (manche du championnat de France)... L'aura de la base des sports mécaniques s'étend bien au-delà de Lessay, des champions du monde viennent s'entraîner, ça valorise la Manche et la Normandie. Le Département et Latitude Manche nous soutiennent, en apportant une meilleure visibilité à notre territoire et nos actions, donc si en contrepartie on peut contribuer à faire évoluer l'image de la Manche, tant mieux !

## Attractivité économique

Lessay compte deux zones d'activités, le siège de Florette et Créaline, la fromagerie Réo... Avec Manche Numérique, nous avons amené la fibre optique, qui

conditionnait le développement tertiaire du groupe Agrial. Le Département peut se targuer d'avoir à Lessay un pôle agroalimentaire européen, c'est attractif. Comme notre centaine d'entreprises et nos 1800 emplois pour 2253 habitants. Latitude Manche œuvre à leurs côtés pour faciliter les recrutements. Aujourd'hui, des gens nous demandent un logement à Lessay dans la perspective d'y trouver un travail ! L'économie est déterminante, elle nous permet d'investir pour nos écoles, de créer des lotissements, un éco-quartier, de faire venir des médecins au pôle de santé... Tout est interdépendant.

## Partage et réciprocité

Nous cultivons la réciprocité, état d'esprit qu'on retrouve dans la démarche d'attractivité. Quand on mutualise nos moyens, notamment en fusionnant nos petites communes, on sert mieux l'intérêt général. Qu'elle soit de bord de mer ou du bocage, chaque commune a un potentiel et doit le faire fructifier, pour apporter ensemble une image positive de la Manche. Nous rejoignons par ailleurs la vision du Département en adhérent au SDeau50\*. Par exemple, nos entreprises consomment beaucoup d'eau. Notre philosophie est de partager ce bien universel. Pour pouvoir les approvisionner en cas de pénurie, on a créé un réseau du Sympec\*\* jusqu'à nos installations, avec l'objectif de l'étendre à d'autres territoires. »

\* Syndicat départemental de l'eau dans la Manche

\*\* Syndicat mixte de production d'eau du Centre-Manche

## VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC LE DÉPARTEMENT

- Du 19 au 23 septembre : **Festival Via Aeterna** – Baie du Mont-Saint-Michel
- 20 septembre : **Ateliers des Départements de France** (2 tables rondes : "La politique territoriale départementale : enjeux de développement local" ; "Submersion marine et trait de côte"), en présence de Dominique Bussereau – Maison du Département, Saint-Lô
- 28 septembre : **Session plénière** – Maison du Département, Saint-Lô
- 30 novembre : **Réunion d'information** sur le protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences au sein du couple, les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes – Archives de la Manche, Saint-Lô (10-12h)

